

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE D'ALLONDAZ (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21730014400011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ALLONDAZ COMMUNE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20220413-200-2022-DE008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2022

Affichage : 27/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	28
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

Code INSEE 73014	COMMUNE D'ALLONDAZ ALLONDAZ COMMUNE	BP 2022
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	297
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	807,99	0,00
2	Produit des impositions directes/population	198,65	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	894,16	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 488,95	0,00
5	Encours de dette/population	764,49	0,00
6	DGF/population	94,95	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,10 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,89 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	166,52 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	85,50 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	649 763,52	265 566,10
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 384 197,42
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		649 763,52	649 763,52

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	454 146,04	519 234,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 65 088,12	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		519 234,16	519 234,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 168 997,68	1 168 997,68
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	88 405,63	0,00	103 298,15	103 298,15	103 298,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 810,00	0,00	96 220,00	96 220,00	96 220,00
014	Atténuations de produits	1 995,00	0,00	1 995,00	1 995,00	1 995,00
65	Autres charges de gestion courante	28 840,00	0,00	29 450,00	29 450,00	29 450,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		215 050,63	0,00	230 963,15	230 963,15	230 963,15
66	Charges financières	9 417,00	0,00	9 010,00	9 010,00	9 010,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		224 467,63	0,00	239 973,15	239 973,15	239 973,15
023	Virement à la section d'investissement (5)	402 626,37		405 020,37	405 020,37	405 020,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 250,00		4 770,00	4 770,00	4 770,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		404 876,37		409 790,37	409 790,37	409 790,37
TOTAL		629 344,00	0,00	649 763,52	649 763,52	649 763,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	649 763,52
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	24 533,00	0,00	12 849,00	12 849,00	12 849,00
73	Impôts et taxes	139 367,63	0,00	144 326,89	144 326,89	144 326,89
74	Dotations et participations	86 976,00	0,00	90 900,21	90 900,21	90 900,21
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	0,00	13 510,00	13 510,00	13 510,00
Total des recettes de gestion courante		252 376,63	0,00	261 986,10	261 986,10	261 986,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	3 580,00	3 580,00	3 580,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		252 376,63	0,00	265 566,10	265 566,10	265 566,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		252 376,63	0,00	265 566,10	265 566,10	265 566,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	384 197,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	649 763,52
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	409 790,37
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	287 154,95	0,00	252 217,04	252 217,04	252 217,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	168 313,32	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	455 468,27	0,00	442 217,04	442 217,04	442 217,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 964,00	0,00	9 379,00	9 379,00	9 379,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 964,00	0,00	10 879,00	10 879,00	10 879,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	464 432,27	0,00	453 096,04	453 096,04	453 096,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00
	TOTAL	464 432,27	0,00	454 146,04	454 146,04	454 146,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	65 088,12
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	519 234,16
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	46 224,27	0,00	37 364,00	37 364,00	37 364,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	46 224,27	0,00	37 364,00	37 364,00	37 364,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	13 187,63	0,00	7 531,67	7 531,67	7 531,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	6 549,73	0,00	65 088,12	65 088,12	65 088,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	144,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	19 881,36	0,00	72 619,79	72 619,79	72 619,79
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	66 105,63	0,00	109 983,79	109 983,79	109 983,79
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		405 020,37	405 020,37	405 020,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 250,00		4 230,00	4 230,00	4 230,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE D'ALLONDAZ - ALLONDAZ COMMUNE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 250,00		409 250,37	409 250,37	409 250,37
	TOTAL	68 355,63	0,00	519 234,16	519 234,16	519 234,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	519 234,16
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	408 200,37
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	103 298,15		103 298,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	96 220,00		96 220,00
014	Atténuations de produits	1 995,00		1 995,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 450,00		29 450,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	9 010,00	0,00	9 010,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 520,00	2 520,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 250,00	2 250,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		405 020,37	405 020,37
Dépenses de fonctionnement – Total		239 973,15	409 790,37	649 763,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	649 763,52
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 379,00	0,00	9 379,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	252 217,04	1 050,00	253 267,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	190 000,00	0,00	190 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		453 096,04	1 050,00	454 146,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	65 088,12
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	519 234,16
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	400,00		400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 849,00		12 849,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	144 326,89		144 326,89
74	Dotations et participations	90 900,21		90 900,21
75	Autres produits de gestion courante	13 510,00	0,00	13 510,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 580,00	0,00	3 580,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		265 566,10	0,00	265 566,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	384 197,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	649 763,52
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 531,67	0,00	7 531,67
13	Subventions d'investissement	37 364,00	0,00	37 364,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 520,00	2 520,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 710,00	1 710,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		405 020,37	405 020,37
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		44 895,67	409 250,37	454 146,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	65 088,12
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	519 234,16
---	-------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	88 405,63	103 298,15	103 298,15
60611	Eau et assainissement	300,00	400,00	400,00
60612	Energie - Electricité	11 000,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	400,00	600,00	600,00
60623	Alimentation	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	1 400,00	1 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	4 000,00	4 000,00
60633	Fournitures de voirie	500,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	50,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	599,63	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	4 600,00	4 600,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	410,00	410,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	40 000,00	40 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	300,00	300,00	300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	100,00	100,00
6156	Maintenance	3 406,00	3 100,00	3 100,00
6161	Multirisques	12 000,00	7 488,15	7 488,15
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	150,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	350,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	250,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	2 100,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 100,00	3 200,00	3 200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	7 700,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 810,00	96 220,00	96 220,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	60,00	70,00	70,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	900,00	900,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	400,00	400,00
6411	Personnel titulaire	60 000,00	57 000,00	57 000,00
6413	Personnel non titulaire	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6415	Indemnité inflation	0,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 200,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 500,00	11 000,00	11 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	200,00	600,00	600,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	700,00	700,00	700,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	150,00	150,00	150,00
014	Atténuations de produits	1 995,00	1 995,00	1 995,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 995,00	1 995,00	1 995,00
65	Autres charges de gestion courante	28 840,00	29 450,00	29 450,00
6531	Indemnités	25 900,00	25 700,00	25 700,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6535	Formation	250,00	500,00	500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 690,00	2 140,00	2 140,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		215 050,63	230 963,15	230 963,15
66	Charges financières (b)	9 417,00	9 010,00	9 010,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 417,00	9 010,00	9 010,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		224 467,63	239 973,15	239 973,15
023	Virement à la section d'investissement	402 626,37	405 020,37	405 020,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 250,00	4 770,00	4 770,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	2 520,00	2 520,00

10

COMMUNE D'ALLONDAZ - ALLONDAZ COMMUNE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 250,00	2 250,00	2 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		404 876,37	409 790,37	409 790,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		404 876,37	409 790,37	409 790,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		629 344,00	649 763,52	649 763,52

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	649 763,52

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	400,00	400,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	400,00	400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	24 533,00	12 849,00	12 849,00
7022	Coupes de bois	13 000,00	600,00	600,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	437,00	669,00	669,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	896,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	3 100,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	6 200,00	7 500,00	7 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	900,00	1 080,00	1 080,00
73	Impôts et taxes	139 367,63	144 326,89	144 326,89
73111	Impôts directs locaux	54 000,00	59 000,00	59 000,00
73211	Attribution de compensation	32 107,00	32 106,89	32 106,89
73221	FNGIR	3 440,00	3 440,00	3 440,00
7336	Droits de place	80,00	80,00	80,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 740,63	2 700,00	2 700,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	47 000,00	47 000,00	47 000,00
74	Dotations et participations	86 976,00	90 900,21	90 900,21
7411	Dotation forfaitaire	21 221,00	20 700,00	20 700,00
74121	Dotation de solidarité rurale	7 500,00	7 500,00	7 500,00
742	Dot. aux élus locaux	4 750,00	4 500,00	4 500,00
744	FCTVA	1 605,00	5 585,21	5 585,21
74748	Participat° Autres communes	20 500,00	20 000,00	20 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	30 000,00	32 000,00	32 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	515,00	515,00
7488	Autres attributions et participations	1 400,00	100,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	13 510,00	13 510,00
752	Revenus des immeubles	1 500,00	13 500,00	13 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		252 376,63	261 986,10	261 986,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 580,00	3 580,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	260,00	260,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 520,00	2 520,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	800,00	800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		252 376,63	265 566,10	265 566,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		252 376,63	265 566,10	265 566,10

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	384 197,42
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	649 763,52

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	287 154.95	252 217.04	252 217.04
2111	Terrains nus	0,00	1 050,00	1 050,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 000,00	1 000,00	1 000,00
21312	Bâtiments scolaires	9 403,00	6 700,00	6 700,00
21318	Autres bâtiments publics	59 400,63	25 000,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	10 500,00	20 000,00	20 000,00
21534	Réseaux d'électrification	3 420,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2181	Installat° générales, agencements	198 731,32	194 467,04	194 467,04
2184	Mobilier	1 200,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	168 313.32	190 000.00	190 000.00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	168 313,32	190 000,00	190 000,00
Total des dépenses d'équipement		455 468.27	442 217.04	442 217.04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	1 500.00	1 500.00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 964.00	9 379.00	9 379.00
1641	Emprunts en euros	8 964,00	9 379,00	9 379,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0.00	0.00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses financières		8 964.00	10 879.00	10 879.00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		464 432,27	453 096,04	453 096,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0.00	1 050.00	1 050.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0.00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0.00	1 050,00	1 050,00
2111	Terrains nus	0,00	1 050,00	1 050,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	1 050.00	1 050.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		464 432,27	454 146,04	454 146,04

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	65 088,12
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	519 234,16
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	46 224,27	37 364,00	37 364,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 450,27	7 000,00	7 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	3 264,00	3 264,00
1343	P.A.E. non transférable	25 774,00	27 100,00	27 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		46 224,27	37 364,00	37 364,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 737,36	72 619,79	72 619,79
10222	FCTVA	8 187,00	4 531,67	4 531,67
10226	Taxe d'aménagement	5 000,63	3 000,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 549,73	65 088,12	65 088,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	144,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		19 881,36	72 619,79	72 619,79
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		66 105,63	109 983,79	109 983,79
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	405 020,37	405 020,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 250,00	4 230,00	4 230,00
2111	Terrains nus	0,00	2 520,00	2 520,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	540,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	1 710,00	1 710,00	1 710,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 250,00	409 250,37	409 250,37
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 250,00	409 250,37	409 250,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		68 355,63	519 234,16	519 234,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	519 234,16
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

14

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **IV**
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					300 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00								
027484201	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	28/02/2007	01/03/2007	28/05/2007	300 000,00	F		4,550	4,550	T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
169 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								

16

COMMUNE D'ALLONDAZ - ALLONDAZ COMMUNE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					300 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

17

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		199 030,89					9 378,01	9 002,27	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		199 030,89					9 378,01	9 002,27	0,00	0,00
027484201		0,00	A-1	199 030,89	0,00			4,550	9 378,01	9 002,27	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		199 030,89					9 378,01	9 002,27	0,00	0,00

13

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		10 879,00	10 879,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 379,00	9 379,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 379,00	9 379,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 500,00	1 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	1 500,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 879,00	0,00	65 088,12	75 967,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		414 262,04	III 414 262,04
Ressources propres externes de l'année (a)		7 531,67	7 531,67
10222	FCTVA	4 531,67	4 531,67
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		406 730,37	406 730,37
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	1 710,00	1 710,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	405 020,37	405 020,37

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	414 262,04	0,00	0,00	65 088,12	479 350,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 75 967,12
Ressources propres disponibles	IV 479 350,16
Solde	V = IV – II (6) 403 383,04

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			TRANS SERVICE ASSOCIATION	Association	90,00
6574			LA SAPAUDIA	Association	150,00
6574			ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Association	1 500,00
6574			COSI	Autre personne de droit public	400,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	6,00	6,00	6,00	0,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %, (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Spécifique.

CU : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le maire, Frédérique DUC (1),


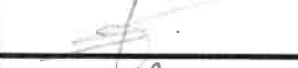








A Allondaz, le 08/04/2022

Le maire, Frédérique DUC,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Allondaz, le 08/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARBONI Ludovic	<i>Barboni</i> 
BAUVY Nicolas	
BLANC James	
BOIRON Cédric	
BURDIN Robert	Absent
CLOS-ARCEDUC Anne-Laure	
DUC Frédérique	
DUC Sophie	
ODILE Laëtitia	
ORTHOLLAND Didier	
TOURREILLE Alice	

Certifié exécutoire par Le maire, Frédérique DUC (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2022, et de la publication le 14/04/2022

A Allondaz, le 11/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

